

**CHRISTIAN MAHOUKOU**

*Philosophe – Chercheur indépendant en Phénoménologie de l'interpellation*

---

## **Interpellation, Résonance, Empêchement**

*La triade A2R appliquée à six thèmes du séminaire de phénoménologie de Lyon 3*

Séminaire de Master de Philosophie

**Université Jean Moulin – Lyon 3**

Année académique 2024–2025

*Collection Dialogales / L'Interpellation du monde*

---

2026

## Sommaire

Introduction générale

La Loi Mahoukou face à la tradition phénoménologique

Note n° 1 — Phénoménologie et esthétique

Note n° 2 — Husserl ou les ambivalences de la phénoménologie

Note n° 3 — Phénoménologie de l'humanisme environnemental

Note n° 4 — Phénoménologie du temps social

Note n° 5 — Espèces, universaux et propriétés :  
phénoménologie husserlienne et métaphysique analytique

Note n° 6 — Enjeux métaphysiques d'une phénoménologie de la captivité

# Introduction générale

## *La Loi Mahoukou face à la tradition phénoménologique*

### I. Origine et contexte de ce recueil

Les six notes académiques rassemblées dans ce volume sont nées d'une rencontre — celle d'une tradition et d'une loi. La tradition est celle de la phénoménologie, telle qu'elle se transmet et se discute dans les séminaires de master de philosophie, et telle qu'elle a été travaillée, durant l'année académique 2024–2025, dans le cadre du Séminaire de Master de l'Université Jean Moulin — Lyon 3. Les thèmes que ce séminaire a mis à l'ordre du jour — l'esthétique, les ambivalences husserliennes, l'humanisme environnemental, le temps social, le débat sur les universaux, la captivité — constituent autant de terrains d'épreuve sur lesquels la tradition phénoménologique a déployé ses ressources les plus rigoureuses et révélé ses limites les plus profondes.

La loi est la Loi phénoménologique de l'interpellation, dite Loi Mahoukou — une structure eidétique formalisée en trois moments constitutifs et irréductibles : l'Appel, la Réponse, la Résonance (triade A2R). Cette loi ne se présente pas comme une théorie parmi d'autres dans le champ phénoménologique. Elle se revendique comme une loi au sens strict : une nécessité eidétique que la variation libre confirme dans tous les domaines de l'expérience interpellative, et dont la validité s'impose à toute phénoménologie de la rencontre authentique entre sujets.

Ce recueil est le résultat de la mise en présence systématique de ces deux réalités. Pour chacun des six thèmes séminaires, la même question a été posée avec la même rigueur : que dit la tradition phénoménologique canonique sur ce thème — et que la Loi Mahoukou permet-elle d'y ajouter, d'y préciser, d'y corriger ? Ce double mouvement — exposition fidèle du traitement canonique, puis apport spécifique de la triade A2R — structure chacune des six notes et constitue la méthode propre de ce recueil.

### II. Ce que les six notes révèlent ensemble

Lues séparément, chaque note constitue une contribution autonome à son champ thématique. Lues ensemble, les six notes révèlent quelque chose qui dépasse la somme de leurs parties : la cohérence et la puissance heuristique de la Loi Mahoukou comme outil transversal d'analyse phénoménologique.

Un premier fil court à travers l'ensemble : la récurrence du diagnostic de lacune structurelle. Dans chacun des six champs explorés, la tradition phénoménologique se révèle porteuse de ressources considérables — et simultanément incapable d'atteindre, depuis ses propres catégories, la formalisation complète de ce qu'elle pressent. Husserl pense la conscience sans l'Appel de l'autre (note 2). La phénoménologie de l'esthétique décrit la rencontre avec l'œuvre sans en formaliser la structure triadique (note 1). Les phénoménologues de l'environnement nomment l'animation du milieu naturel sans pouvoir en faire une ontologie de l'Appel (note 3). Rosa diagnostique l'aliénation temporelle sans en atteindre la structure interpellative (note 4). L'ontologie formelle husserlienne développe une théorie des dépendances sans l'appliquer aux événements intersubjectifs (note 5). La phénoménologie de la captivité décrit la destruction de l'existence sans disposer d'une architecture conceptuelle unifiée pour en ordonner les formes (note 6).

Un deuxième fil traverse également l'ensemble : la fécondité critique de la notion d'empêchement dialogal. Cette catégorie — qui désigne tout ce qui, dans les structures sociales, institutionnelles, technologiques ou existentielles, bloque l'un des trois moments de la triade — s'est révélée d'une productivité remarquable dans des domaines que rien ne semblait prédisposer à ce type d'analyse. La consommation culturelle chronométrée comme empêchement de la Résonance esthétique (note 1). L'époché husserlienne elle-même comme mise entre parenthèses de l'Appel (note 2). La crise écologique comme empêchement dialogal à l'échelle planétaire (note 3). L'accélération sociale comme destruction des conditions temporelles de l'interpellation (note 4). La captivité radicale comme empêchement dialogal absolu (note 6).

Un troisième fil relie les six notes à travers la catégorie de Résonance différée. Dans le domaine esthétique, temporel, écologique et clinico-politique, la Résonance authentique se révèle être par nature un phénomène qui ne se donne pas dans l'immédiateté de l'échange, mais qui s'inscrit dans la durée. Cette structure de la différence résonante constitue l'un des apports les plus originaux de la Loi Mahoukou à la phénoménologie contemporaine.

### **III. La Loi Mahoukou et la tradition phénoménologique : un rapport de filiation critique**

Il convient de préciser la nature du rapport que la Loi Mahoukou entretient avec la tradition phénoménologique dont elle est issue. Ce rapport n'est pas celui de la rupture — la Loi Mahoukou ne se présente pas comme une alternative à la phénoménologie, mais comme son

approfondissement depuis l'intérieur. Elle reprend l'exigence husserlienne de rigueur eidétique et la méthode de la variation eidétique pour établir la nécessité de la triade. Elle s'inscrit dans le mouvement heideggerien de dépassement du sujet constituant vers l'être-dans-le-monde. Elle prolonge la découverte lévinassienne de la primauté de l'Autre. Et elle accomplit ce que Ricœur avait amorcé avec la notion de *responsum* en lui donnant la forme d'une loi structurale.

Ce que la Loi Mahoukou ajoute que la tradition ne pouvait produire seule, c'est précisément la formalisation de la Résonance comme troisième moment autonome et irréductible — et avec elle, la possibilité d'une critique normative immanente des formes d'existence qui organisent son absence.

#### **IV. Structure et usage de ce recueil**

Chacune des six notes est autonome et peut être lue indépendamment des autres. Elle commence par une exposition fidèle et rigoureuse du traitement canonique du thème dans la tradition phénoménologique. Elle procède ensuite à l'application de la Loi Mahoukou au même thème. Elle se clôt par un bilan synthétique des apports conceptuels nouveaux. Chaque note est accompagnée d'une bibliographie sélective organisée par domaine.

**La phénoménologie de l'interpellation ne se substitue pas à la tradition phénoménologique — elle en prend la suite, depuis le point précis où cette tradition s'est arrêtée. Ce que les six notes qui suivent montrent ensemble, c'est que ce point d'arrêt est toujours le même : le moment où la Résonance aurait dû être thématifiée comme catégorie autonome — et ne l'a pas été.**

# Phénoménologie et esthétique

Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)

---

**Résumé** — Cette note examine la thématique de la phénoménologie et de l'esthétique selon deux perspectives : d'une part, le traitement que lui réserve la tradition phénoménologique de Husserl à Dufrenne et Heidegger ; d'autre part, l'enrichissement qu'y apporte la Loi Mahoukou, fondée sur la triade Appel-Réponse-Résonance (A2R). L'argument central est que l'expérience esthétique authentique est un événement interpellatif triadique dans lequel l'œuvre appelle, le sujet répond, et la Résonance transforme les deux pôles de la rencontre.

## I. Traitement canonique : la phénoménologie de l'expérience esthétique

### 1.1 L'héritage husserlien : intentionnalité et remplissement

La phénoménologie de l'esthétique prend sa source dans l'analyse husserlienne de l'intentionnalité. Toute conscience est conscience-de-quelque-chose : l'expérience esthétique est d'abord un acte de visée par lequel le sujet se dirige vers l'œuvre comme corrélat intentionnel.<sup>1</sup> Husserl distingue l'acte noétique (la visée) et le noème (le sens visé), permettant de penser la spécificité de l'objet esthétique comme unité idéale irréductible à ses supports matériels. L'œuvre se donne par esquisses (Abschattungen), mais l'expérience esthétique tend à une plénitude de donation qui excède la perception ordinaire.

### 1.2 Merleau-Ponty : le corps propre et l'expressivité

Maurice Merleau-Ponty déplace le centre de gravité : l'expérience esthétique n'est pas d'abord un acte de conscience mais une mobilisation du corps propre.<sup>2</sup> Le peintre ne « pense » pas le tableau, il habite le monde avec son corps et fait de cette co-habitation une expression. Le style n'est pas une propriété de l'œuvre mais un mode d'être du corps dans le monde. La temporalité joue ici un rôle structurant : l'œuvre se déploie dans la rétention et la protention.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>Husserl, E., *Idées directrices pour une phénoménologie pure*, trad. P. Ricœur, Gallimard, 1950, § 85-86.

<sup>2</sup>Merleau-Ponty, M., *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, p. 235 sq.

<sup>3</sup>Husserl, E., *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, trad. H. Dussort, PUF, 1964.

### 1.3 Ingarden et Dufrenne : l'œuvre comme objet intentionnel stratifié

Roman Ingarden élabore une ontologie phénoménologique de l'œuvre littéraire fondée sur la théorie des strates.<sup>4</sup> L'œuvre est un objet purement intentionnel dont l'achèvement requiert la concrétion par le lecteur. Mikel Dufrenne radicalise cette approche en distinguant l'objet esthétique de l'œuvre d'art comme chose : l'expérience esthétique est un a priori affectif qui révèle un monde propre à l'œuvre.<sup>5</sup>

### 1.4 Heidegger et Gadamer : l'œuvre comme événement de vérité

Heidegger refuse de penser l'œuvre à partir du sujet esthétique : l'œuvre instaure un monde et met en œuvre la terre, elle est événement de vérité (Aletheia).<sup>6</sup> Gadamer prolonge cette perspective en insistant sur le caractère événementiel de la rencontre : comprendre une œuvre, c'est être saisi par elle, participer à un jeu (Spiel) qui dépasse les intentions de l'auteur.<sup>7</sup> Ces deux perspectives ouvrent la voie à une conception de la rencontre esthétique, mais sans en formaliser la structure triadique.

## II. L'apport de la Loi Mahoukou : l'esthétique comme événement interpellatif triadique

### 2.1 L'œuvre comme Appel : une adresse à excès

La Loi Mahoukou invite à reformuler ce que fait une œuvre à celui qui la rencontre. L'œuvre n'est pas seulement un corrélat intentionnel ni un événement de vérité : elle est un Appel — une adresse qui vise un destinataire singulier et porte une demande en excès sur tout contenu transmissible.<sup>8</sup> L'Appel de l'œuvre ne peut être réduit ni à l'intention du créateur ni à la structure formelle objectivable. Il est irréductiblement adressé : il met en demeure celui qui s'y expose de répondre. Cette reformulation enrichit la notion heideggerienne d'œuvre-événement en y introduisant la structure de l'adresse intersubjective que Heidegger maintenait dans l'intransitivité.

---

<sup>4</sup>Ingarden, R., L'Œuvre d'art littéraire, L'Âge d'Homme, 1983 [1931].

<sup>5</sup>Dufrenne, M., Phénoménologie de l'expérience esthétique, 2 vol., PUF, 1953.

<sup>6</sup>Heidegger, M., L'Origine de l'œuvre d'art, in Chemins qui ne mènent nulle part, trad. W. Brokmeier, Gallimard, 1962.

<sup>7</sup>Gadamer, H.-G., Vérité et Méthode, trad. P. Fruchon, J. Grondin, G. Merlio, Seuil, 1976 [1960], p. 80-145.

<sup>8</sup>Mahoukou, C., « La Loi phénoménologique de l'interpellation : Appel-Réponse-Résonance », ms. inédit, § III.2.

## 2.2 La Réponse esthétique : engagement existentiel du sujet

La Réponse à l'Appel de l'œuvre n'est pas la simple jouissance ni le jugement de goût au sens kantien. Elle implique un engagement existentiel : se reconnaître comme celui à qui l'œuvre s'adresse, assumer la responsabilité de cette interpellation. La tradition a décrit cette dimension sous les termes de participation (Gadamer) ou d'implication corporelle (Merleau-Ponty), mais sans l'élever au rang d'une structure normative. La Loi Mahoukou permet ici une précision : la Réponse purement formelle — le regard qui glisse sur l'œuvre sans s'engager — constitue une forme d'empêchement dialogal au niveau du second moment de la triade.

## 2.3 La Résonance comme critère de l'authenticité esthétique

La contribution la plus originale de la Loi Mahoukou réside dans la thématization de la Résonance comme catégorie autonome.<sup>9</sup> La Résonance esthétique désigne l'écho transformateur que la rencontre avec l'œuvre laisse dans le sujet — et, plus audacieusement, dans l'œuvre elle-même telle qu'elle se modifie dans l'histoire de ses réceptions. Elle est rétroactive, transformatrice et souvent différée. Elle se distingue soigneusement de la Resonanz sociologique de Rosa,<sup>10</sup> en ce qu'elle est une catégorie phénoménologique structurale propre à l'événement interpellatif, non une qualité générale de la relation au monde.

## 2.4 L'empêchement dialogal : critique immanente de la culture de consommation

La notion d'empêchement dialogal trouve dans le domaine esthétique une application critique particulièrement féconde.<sup>11</sup> Les formes contemporaines de consommation culturelle — visite muséale chronométrée, écoute musicale en fond sonore, contemplation fragmentée par les réseaux sociaux — organisent structurellement la prévention de la Résonance : l'Appel est neutralisé avant de pouvoir engager, la Réponse est substituée par une réaction (le like), la Résonance est rendue impossible par l'immédiateté du passage à l'objet suivant. Cette critique radicalise celle que Dewey formulait à l'encontre de la séparation de l'art et de

---

<sup>9</sup>Ibid., § IV.1-2.

<sup>10</sup>Ibid., § IV.3. La Résonance est distinguée de la Resonanz de Rosa (Resonanz, Suhrkamp, 2016) en ce qu'elle est structurale et non simplement sociologique.

<sup>11</sup>Ibid., § V.1-2 sur la catégorie d'empêchement dialogal.

l'expérience,<sup>12</sup> en disposant désormais d'un outil conceptuel précis pour en identifier les mécanismes phénoménologiques.

## 2.5 Bilan

En synthèse, la Loi Mahoukou apporte trois gains conceptuels nets à la phénoménologie de l'esthétique. Premièrement, elle formalise la structure triadique de l'expérience esthétique authentique là où la tradition ne proposait que des descriptions partielles. Deuxièmement, elle introduit la Résonance comme critère interne de l'authenticité esthétique. Troisièmement, elle fonde une critique normative immanente des conditions qui font obstacle à la rencontre esthétique authentique, sans recourir à une norme extérieure.

---

Bibliographie sélective : Dufrenne (1953) ; Gadamer (1960/1976) ; Heidegger (1935/1962) ; Husserl (1913/1950 ; 1928/1964) ; Ingarden (1931/1983) ; Merleau-Ponty (1945 ; 1964) ; Dewey (1934/2005) ; Rosa (2016/2018) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>12</sup>Dewey, J., L'Art comme expérience, trad. J.-P. Cometti et al., Farrago/L'Université de Pau, 2005 [1934].

# Husserl ou les ambivalences de la phénoménologie

*Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)*

**Résumé** — *L'œuvre de Husserl est traversée par des tensions internes irréductibles. L'argument central est que ces ambivalences ne sont pas des apories à surmonter de l'extérieur, mais les symptômes d'une lacune structurelle que la triade A2R permet de diagnostiquer avec précision : Husserl pense la conscience sans l'interpellation, le sujet sans l'Appel de l'autre, et l'intentionnalité sans Résonance.*

## I. Traitement canonique : les ambivalences internes de la phénoménologie husserlienne

### 1.1 L'ambition fondatrice : la phénoménologie comme science rigoureuse

Husserl nourrit dès ses premières œuvres l'ambition d'une philosophie fondée en toute rigueur, capable de surmonter le psychologisme et le relativisme.<sup>13</sup> La phénoménologie se présente comme une Wissenschaft dont la méthode — la réduction transcendantale ou epoché — suspend toute thèse sur l'existence du monde afin de décrire les structures pures de la conscience intentionnelle. Pourtant, c'est précisément cette ambition qui génère les premières tensions : peut-on penser l'expérience vécue en toute rigueur scientifique sans en trahir la texture même ?

### 1.2 Première ambivalence : idéalisme transcendantal et monde de la vie

La tension la plus fondamentale oppose l'idéalisme transcendantal des Idées I et l'attention au Lebenswelt qui s'impose dans la Crise des sciences européennes.<sup>14</sup> D'un côté, la réduction transcendantale suspend le monde naturel pour révéler la conscience constituante comme sol absolu.<sup>15</sup> De l'autre, Husserl reconnaît dans ses travaux tardifs que ce sol est lui-même porté par un monde vécu pré-donné, antérieur à toute réflexion. Cette ambivalence a nourri les lectures divergentes de Merleau-Ponty et de Fink.

### 1.3 Deuxième ambivalence : le solipsisme méthodologique et l'intersubjectivité

La réduction transcendantale isole la conscience monadique, ce qui semble conduire au solipsisme. Husserl tente d'y répondre dans la Cinquième méditation cartésienne par la théorie de l'Einfühlung et de l'Appräsentation : l'alter ego est atteint par analogie avec mon

<sup>13</sup>Husserl, E., Méditations cartésiennes, trad. G. Peiffer et E. Lévinas, Vrin, 1931/1996, § 1-2.

<sup>14</sup>Husserl, E., La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale, trad. G. Granel, Gallimard, 1976, § 9.

<sup>15</sup>Husserl, E., Idées directrices pour une phénoménologie pure, trad. P. Ricœur, Gallimard, 1950, § 49-50.

propre corps, non par intuition directe.<sup>16</sup> Mais cette solution est largement jugée insatisfaisante : elle ne dépasse pas le point de vue de la première personne.

#### **1.4 Troisième ambivalence : présence à soi et différance**

Dans les Recherches logiques, la voix intérieure du monologue semble réaliser une présence à soi idéale, sans détour par le signe. Derrida a montré de façon décisive que cette présence à soi est déjà minée par une différance constitutive : la conscience husserlienne ne se possède jamais entièrement elle-même.<sup>17</sup>

#### **1.5 Les lectures qui en ont tiré parti : Ricœur, Lévinas, Henry**

Ricœur lit Husserl comme un penseur de la médiation et du détour.<sup>18</sup> Lévinas retourne l'intentionnalité contre elle-même : c'est l'Autre, non la conscience, qui constitue le point de départ de la phénoménologie authentique.<sup>19</sup> Michel Henry récuse l'intentionnalité comme structure adéquate de l'auto-manifestation de la vie.<sup>20</sup> Ces trois lectures convergent pour montrer que les ambivalences de Husserl sont des sites de pensée, non de simples erreurs.

## **II. L'apport de la Loi Mahoukou : diagnostiquer la lacune structurelle de Husserl**

### **2.1 La lacune que la Loi Mahoukou identifie : une phénoménologie sans Appel**

La Loi Mahoukou permet de formuler avec précision ce que les ambivalences husserliennes révèlent en creux.<sup>21</sup> Le diagnostic est le suivant : la phénoménologie husserlienne pense la conscience sans l'Appel de l'autre. L'intentionnalité est un mouvement unilatéral — de la conscience vers l'objet — qui ne laisse pas de place à la structure d'adresse qui caractérise l'Appel dans la triade A2R. Le sujet husserlien vise, constitue, réduit ; il n'est jamais, en tant que tel, interpellé.

---

<sup>16</sup>Husserl, E., Méditations cartésiennes, op. cit., V<sup>o</sup> Méditation, § 42-54 : la constitution de l'alter ego par analogie appréhensive.

<sup>17</sup>Derrida, J., La Voix et le Phénomène, PUF, 1967, p. 60 sq.

<sup>18</sup>Ricœur, P., À l'école de la phénoménologie, Vrin, 1986, p. 9-40.

<sup>19</sup>Lévinas, E., En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger, Vrin, 1949/1988, p. 7-52.

<sup>20</sup>Henry, M., L'Essence de la manifestation, PUF, 1963, § 1.

<sup>21</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § II.4.

## 2.2 L'Appel manquant : relier les ambivalences husserliennes à la triade A2R

Lue à travers la triade A2R, la Cinquième Méditation cartésienne apparaît sous un jour nouveau. La constitution de l'alter ego par appréhension<sup>22</sup> procède d'une donation indirecte, sans recours à une structure d'appel. Faute de penser que l'autre m'adresse un Appel irréductible à ma constitution intentionnelle, Husserl ne peut atteindre l'intersubjectivité qu'en la construisant à partir du moi. L'ambivalence intersubjective de Husserl est le symptôme d'une phénoménologie de l'Appel manquant.

## 2.3 La Résonance absente : pourquoi la conscience husserlienne ne se transforme pas

La Résonance, au sens de la Loi Mahoukou, est ce qui modifie l'état existentiel des deux parties d'une interpellation authentique.<sup>23</sup> Or la conscience husserlienne est constituante sans être modifiée par ce qu'elle constitue : elle vise l'objet, mais l'objet ne la transforme pas. Cette absence de Résonance structurelle explique pourquoi la phénoménologie husserlienne peine à rendre compte de l'expérience éthique (Lévinas), pathique (Henry) et narrative (Ricœur).

## 2.4 L'empêchement dialogal comme catégorie de lecture critique de Husserl

L'empêchement au niveau de l'Appel<sup>24</sup> peut être appliqué rétrospectivement à la méthode husserlienne : l'époché elle-même, en suspendant le monde naturel et les autres sujets, constitue une mise entre parenthèses de l'Appel. Le Lebenswelt tardif<sup>25</sup> peut alors être relu comme la reconnaissance implicite, par Husserl lui-même, que l'époché avait suspendu quelque chose d'irremplaçable : le sol d'interpellations pré-réflexives dans lequel tout sujet est toujours déjà engagé.

## 2.5 Bilan : dépasser Husserl par Husserl

L'apport décisif de la Loi Mahoukou est de permettre de dépasser Husserl par Husserl — à partir de ses propres ambivalences, non contre elles. En formalisant la structure triadique de l'interpellation, la Loi Mahoukou accomplit ce que Husserl avait esquissé sans pouvoir le systématiser : une phénoménologie de la rencontre authentique entre sujets. Les

---

<sup>22</sup>Husserl, E., Méditations cartésiennes, op. cit., § 50.

<sup>23</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § IV.1-2 : la Résonance comme caractère rétroactif et transformateur de l'événement interpellatif.

<sup>24</sup>Ibid., § V.2 : l'empêchement au niveau de l'Appel survient lorsque l'adresse n'est pas sincèrement engagée ou vise la manipulation.

<sup>25</sup>Husserl, E., La Crise des sciences européennes, op. cit., § 28-34 : le monde de la vie (Lebenswelt) comme sol oublié des sciences.

prolongements cliniques et politiques qu'ouvre la Loi Mahoukou<sup>26</sup> constituent précisément les chantiers que les ambivalences husserliennes avaient rendus nécessaires sans pouvoir les initier.

---

Bibliographie sélective : Husserl (1900-1901 ; 1913/1950 ; 1928/1964 ; 1931/1996 ; 1936/1976) ; Derrida (1967) ; Henry (1963) ; Lévinas (1949/1988) ; Ricœur (1986) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>26</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § VI : prolongements possibles de la Loi – notamment vers une phénoménologie clinique de l'interpellation.

# Phénoménologie de l'humanisme environnemental

Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)

**Résumé** — Cette note examine la phénoménologie de l'humanisme environnemental selon le double prisme du traitement canonique — de Husserl et Merleau-Ponty à Jonas et Næss — et de l'apport de la Loi Mahoukou. L'argument central est que la crise écologique contemporaine peut être lue comme une forme massive d'empêchement dialogal : la nature lance un Appel que les sociétés modernes refusent d'entendre, et dont la Résonance transformatrice est structurellement bloquée par les modes de vie de l'accélération.

## I. Traitement canonique : la phénoménologie face à la question environnementale

### 1.1 Le corps propre et l'être-au-monde : les fondements phénoménologiques

Chez Merleau-Ponty, le corps propre est le médium originaire par lequel un sujet habite son milieu.<sup>27</sup> Le monde n'est pas un ensemble de choses représentées par une conscience, mais un champ de sens dans lequel le corps est d'emblée engagé, orienté, accordé. De même, le *Lebenswelt* husserlien désigne le sol d'expérience pré-donné dans lequel l'humain est toujours déjà immergé avant toute théorisation.<sup>28</sup>

### 1.2 Heidegger : l'habiter et le soin de la terre

Le *Dasein* est toujours déjà dans un monde, au milieu des choses avec lesquelles il est en rapport pratique avant tout rapport théorique.<sup>29</sup> Dans les textes tardifs, Heidegger développe une pensée de l'habiter (*Wohnen*) comme mode fondamental de l'existence humaine. L'habiter authentique implique un rapport de soin (*Sorge*) à la terre, qui s'oppose à la domination technicienne de la nature.

### 1.3 L'écologie profonde et Jonas : de la phénoménologie à l'éthique environnementale

Næss défend une conception élargie du soi — le Self écologique — qui dépasse les frontières de l'individu pour inclure l'ensemble des êtres vivants avec lesquels il est en relation.<sup>30</sup> Jonas

<sup>27</sup> Merleau-Ponty, M., *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, p. 164-202.

<sup>28</sup> Husserl, E., *La Crise des sciences européennes*, trad. G. Granel, Gallimard, 1976, § 34-36.

<sup>29</sup> Heidegger, M., *Être et Temps*, trad. E. Martineau, Authentica, 1985, § 22-24.

<sup>30</sup> Næss, A., *Ecology, Community and Lifestyle*, trad. D. Rothenberg, Cambridge University Press, 1989.

développe dans Le Principe responsabilité une éthique fondée sur la vulnérabilité de la nature et la responsabilité envers les générations futures.<sup>31</sup>

#### **1.4 Abram, Ingold, Berque : phénoménologies du milieu et de l'habiter**

David Abram décrit comment les cultures orales entretiennent avec leur environnement un rapport d'animation réciproque : le paysage parle, interpelle, répond à ceux qui savent l'écouter.<sup>32</sup> Tim Ingold développe la notion d'habiter (dwelling) pour désigner un mode d'être dans le monde fondé sur l'engagement perceptif et pratique au sein d'un milieu.<sup>33</sup> Augustin Berque forge le concept de mésologie — science du couplage entre le sujet et son milieu.<sup>34</sup>

## **II. L'apport de la Loi Mahoukou : la nature comme Appel et la crise écologique comme empêchement dialogal**

### **2.1 La nature comme Appel : reformuler l'interpellation environnementale**

La Loi Mahoukou offre un cadre conceptuel inédit pour penser le rapport de l'humain à la nature.<sup>35</sup> La nature interpelle. Les phénomènes climatiques extrêmes, la disparition des espèces, la dégradation des milieux de vie constituent des Appels au sens fort du terme — des adresses qui mettent en demeure les sociétés humaines de répondre.

### **2.2 La vulnérabilité de la nature comme structure de l'Appel : dialogue avec Jonas**

La notion jonasienne de vulnérabilité de la nature<sup>36</sup> trouve dans la Loi Mahoukou une reformulation phénoménologique précise. La Loi Mahoukou ajoute quelque chose que Jonas ne thématise pas : la Résonance. Une politique environnementale sans Résonance — sans modification de l'état existentiel de ceux qui la mettent en œuvre — reste en deçà de ce que la triade requiert.

### **2.3 La Résonance écologique : transformation réciproque du sujet et du milieu**

La Résonance, dans la triade A2R, est rétroactive : elle affecte l'appelant aussi bien que l'appelé.<sup>37</sup> Appliquée à la relation écologique, cette propriété exprime ce que les traditions d'habiter décrivaient sans le conceptualiser ainsi : le milieu naturel est transformé par la

---

<sup>31</sup>Jonas, H., Le Principe responsabilité, trad. J. Greisch, Cerf, 1990 [1979].

<sup>32</sup>Abram, D., Comment la terre s'est tue, trad. D. Mathieu, La Découverte, 2013 [1996].

<sup>33</sup>Ingold, T., The Perception of the Environment, Routledge, 2000, p. 14-33.

<sup>34</sup>Berque, A., Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains, Belin, 2000.

<sup>35</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § III.2.

<sup>36</sup>Jonas, H., op. cit., p. 90-95.

<sup>37</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § IV.1 : « La Résonance est rétroactive : elle affecte l'appelant, et pas seulement l'appelé. »

présence humaine, mais l'humain est aussi transformé par son milieu. La Résonance écologique désigne cette co-transformation réciproque.

#### 2.4 La crise écologique comme empêchement dialogal généralisé

L'empêchement peut survenir aux trois niveaux de la triade. Au niveau de la Réponse,<sup>38</sup> les sociétés modernes refusent de se reconnaître comme les destinataires de l'Appel de la nature. Au niveau de la Résonance,<sup>39</sup> même lorsqu'une Réponse formelle est formulée — sommets climatiques, accords internationaux — elle ne laisse aucune trace transformatrice dans les sujets et les institutions qui l'ont produite.

#### 2.5 Dialogue avec Rosa et bilan

Rosa identifie la nature comme l'un des registres de résonance les plus menacés par l'accélération sociale moderne.<sup>40</sup> Mais là où Rosa pense la résonance comme une qualité de la relation au monde en général, la Loi Mahoukou permet une analyse structurale plus précise : c'est que la structure triadique de l'interpellation écologique est systématiquement bloquée à l'un de ses trois moments. L'apport est ainsi triple : une ontologie de l'Appel de la nature, la Résonance comme critère normatif du rapport authentique au milieu, et une critique immanente des politiques environnementales qui produisent des Réponses sans Résonance.

---

Bibliographie sélective : Heidegger (1927/1985 ; 1954/1958) ; Husserl (1936/1976) ; Merleau-Ponty (1945) ; Jonas (1979/1990) ; Næss (1989) ; Abram (1996/2013) ; Berque (2000) ; Ingold (2000) ; Rosa (2016/2018) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>38</sup>Ibid., § V.2 : l'empêchement dialogal au niveau de la Réponse survient lorsque le destinataire refuse de se reconnaître comme interpellé.

<sup>39</sup>Ibid., § V.3 : l'empêchement dialogal au niveau de la Résonance — l'échange a eu lieu en apparence, mais aucune transformation n'a eu lieu.

<sup>40</sup>Rosa, H., Résonance. Une sociologie de la relation au monde, trad. S. Roux, La Découverte, 2018, p. 295-340.

# Phénoménologie du temps social

Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)

**Résumé** — *Le temps social désigne la manière dont les structures collectives modèlent l'expérience temporelle des sujets. L'argument central est que la triade A2R est irréductiblement temporelle : l'Appel ouvre un temps de la rencontre, la Réponse engage un sujet dans la durée, et la Résonance ne se révèle qu'après coup. L'accélération sociale constitue dès lors un empêchement dialogal temporel qui détruit les conditions minimales de toute interpellation authentique.*

## I. Traitement canonique : phénoménologie et sociologie du temps social

### 1.1 La temporalité vécue chez Husserl : rétention, impression, protention

Contre toute conception atomiste du présent comme instant ponctuel, Husserl décrit la structure tripartite de l'acte perceptif temporel : la rétention (maintien du venant-de-s'écouler), l'impression originaire (le maintenant vivant) et la protention (anticipation de ce qui vient).<sup>41</sup> Cette structure permet de rendre compte de la perception d'une mélodie : non une série d'instantanés juxtaposés, mais un flux unifié dans lequel le passé récent et l'avenir immédiat sont co-présents au maintenant vivant.

### 1.2 Heidegger et Ricœur : temporalité existentielle et temps raconté

Heidegger radicalise l'analyse husserlienne en montrant que la temporalité est la structure fondamentale du Dasein lui-même.<sup>42</sup> Paul Ricœur opère ensuite la médiation décisive entre temps vécu et temps social en montrant que c'est le récit — muthos, mise en intrigue — qui permet de configurer le temps humain.<sup>43</sup> Le temps social n'est pas simplement subi : il est mis en forme par les pratiques narratives collectives — calendriers, commémorations, récits fondateurs.

### 1.3 Schutz et la synchronisation des flux de conscience

La relation de face-à-face (We-relationship) est le prototype de toute socialité : deux consciences vivent ensemble dans un présent vivant partagé, leurs flux de conscience se synchronisant dans le growing older together — le vieillir ensemble.<sup>44</sup> Schutz ouvre ainsi la

<sup>41</sup>Husserl, E., *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, trad. H. Dussort, PUF, 1964.

<sup>42</sup>Heidegger, M., *Être et Temps*, trad. E. Martineau, Authentica, 1985, § 65-66.

<sup>43</sup>Ricœur, P., *Temps et Récit*, t. III, Seuil, 1985, p. 13-53.

<sup>44</sup>Schutz, A., *Le Chercheur et le Quotidien*, trad. A. Noschis-Gilliéron, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 11-44.

voie à une analyse des pathologies de la synchronisation sociale, que Rosa développera sous le concept d'accélération.

#### **1.4 Rosa : accélération sociale et aliénation temporelle**

Rosa identifie trois dimensions de l'accélération sociale : l'accélération technique, l'accélération du changement social et l'accélération du rythme de vie.<sup>45</sup> Cette accélération généralisée produit une aliénation temporelle : le sujet moderne court sans avancer, accumule sans posséder, répond sans écouter. La réponse de Rosa — la résonance comme rapport authentique au monde<sup>46</sup> — reste cependant essentiellement diagnostique et sociologique.

## **II. L'apport de la Loi Mahoukou : la temporalité intrinsèque de la triade A2R**

### **2.1 La triade A2R comme structure temporelle irréductible**

L'Appel ouvre un temps : il instaure un entre-deux dans lequel la rencontre devient possible, ce qui suppose une durée minimale d'exposition et d'attente.<sup>47</sup> La Réponse engage un sujet dans la durée : répondre authentiquement implique de s'arrêter, de recevoir l'Appel, de délibérer.<sup>48</sup> La Résonance est par essence différée : elle ne se révèle souvent qu'après coup, dans la durée de la vie et de la mémoire.<sup>49</sup> Toute structure sociale qui détruit ces conditions temporelles organise l'empêchement dialogal.

### **2.2 L'accélération sociale comme empêchement dialogal temporel**

L'accélération sociale ne produit pas simplement un manque de temps subjectif.<sup>50</sup> Elle détruit structurellement les trois moments de la triade. Elle comprime le temps de l'Appel. Elle impose une Réponse réflexe : la réaction remplace la réponse. Elle annule enfin les conditions de la Résonance : le flux de stimulations empêche toute trace transformatrice de s'inscrire dans la durée.

---

<sup>45</sup>Rosa, H., Accélération. Une critique sociale du temps, trad. D. Renault, La Découverte, 2010 [2005].

<sup>46</sup>Rosa, H., Résonance. Une sociologie de la relation au monde, trad. S. Roux, La Découverte, 2018, p. 63-110.

<sup>47</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § III.2 : la structure de l'Appel comme ouverture d'un espace dialogal temporellement situé.

<sup>48</sup>Ibid., § III.3 : « La Réponse n'est pas une simple réaction causale à l'Appel mais un acte au sens plein : un geste libre qui engage le sujet répondant. »

<sup>49</sup>Ibid., § IV.1 : la Résonance est « invisible au moment de l'échange lui-même, ne se révélant souvent qu'après coup, dans la durée ».

<sup>50</sup>Rosa, H., Accélération, op. cit., p. 215-240.

### 2.3 La Résonance comme critère du temps social authentique

Une interaction sociale sans Résonance — où les deux parties sortent de l'échange exactement comme elles y sont entrées — révèle rétrospectivement qu'il n'y avait pas eu véritable interpellation, mais simulation.<sup>51</sup> La Loi Mahoukou introduit ainsi une distinction entre temps chronologique et temps interpellatif — entre la durée mesurable et la densité de la rencontre authentique.

### 2.4 Le temps social institutionnel et l'empêchement dialogal structurel

Une institution qui impose des rythmes trop rapides pour que l'Appel soit reçu, que la Réponse soit délibérée, que la Résonance s'inscrive dans la durée, constitue une structure d'empêchement dialogal temporel.<sup>52</sup> Cette analyse s'applique notamment aux institutions éducatives (le cours magistral comme Appel sans espace de Réponse), aux institutions politiques (le débat médiatique qui détruit les conditions de l'interpellation authentique) et aux institutions de soin (la consultation chrono-minutée comme empêchement dialogal clinique).

### 2.5 Bilan

En synthèse, la Loi Mahoukou enrichit la phénoménologie du temps social selon trois axes : elle révèle la temporalité constitutive de la structure interpellative ; elle introduit la Résonance différée comme catégorie permettant de distinguer temps dense et temps rempli ; elle fonde une critique normative immanente des institutions et des régimes temporels qui organisent structurellement l'absence de Résonance.

---

Bibliographie sélective : Heidegger (1927/1985) ; Husserl (1928/1964) ; Ricoeur (1983-1985) ; Berger et Luckmann (1966/1986) ; Schutz (1987) ; Rosa (2005/2010 ; 2016/2018) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>51</sup> Mahoukou, C., ms. inédit, § IV.2 : « Une rencontre sans Résonance révèle rétrospectivement qu'il n'y avait pas eu véritable interpellation, mais simulation d'interpellation. »

<sup>52</sup> Ibid., § V.2 : l'empêchement au niveau de la Réponse survient lorsque le destinataire « produit une réponse purement défensive, ou engage un dialogue de façade ».

# Espèces, universaux et propriétés : phénoménologie husserlienne et métaphysique analytique

Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)

**Résumé** — *La question des espèces, des universaux et des propriétés constitue l'un des points de contact les plus féconds entre la phénoménologie husserlienne et la métaphysique analytique contemporaine. L'argument central est que la triade A2R est elle-même une structure eidétique — une espèce au sens husserlien — dont les trois moments entretiennent des relations de dépendance mutuelle formalisables dans le cadre de l'ontologie formelle.*

## I. Traitement canonique : universaux, espèces et propriétés entre Husserl et la métaphysique analytique

### 1.1 Husserl et la théorie des espèces : contre le psychologisme abstractionniste

Dans la Deuxième Recherche logique, Husserl s'attaque aux théories abstractionnistes qui cherchent à réduire les concepts généraux à des représentations subjectives.<sup>53</sup> Pour Husserl, l'espèce — le rouge en général, le triangle en général — est une unité idéale irréductible à ses instances particulières. Cette thèse d'idéalité des espèces constitue le fondement de l'ontologie formelle husserlienne.

### 1.2 La variation eidétique : méthode de dégagement des essences

En faisant varier librement un objet donné dans l'imagination, on dégage par contraste ce qui demeure invariant — l'essence ou eidos de l'objet.<sup>54</sup> L'ontologie formelle qui en résulte distingue les essences matérielles et les essences formelles, et développe une théorie des relations de dépendance entre parties et tous.<sup>55</sup>

### 1.3 La métaphysique analytique des universaux : réalisme, nominalisme, tropes

Le réalisme des universaux (Armstrong<sup>56</sup>) soutient que les propriétés sont des universaux réellement instanciés dans les particuliers. Le nominalisme (Lewis<sup>57</sup>) refuse les universaux et

---

<sup>53</sup>Husserl, E., *Recherches logiques*, t. II, 2e partie, trad. H. Élie, A. L. Kelkel, R. Schérer, PUF, 1962, Recherche II : « L'idéalité de l'espèce et les théories modernes de l'abstraction ».

<sup>54</sup>Husserl, E., *Idées directrices pour une phénoménologie pure*, trad. P. Ricœur, Gallimard, 1950, § 2-4.

<sup>55</sup>Husserl, E., *Expérience et Jugement*, trad. D. Souche-Dagues, PUF, 1970, § 64-87.

<sup>56</sup>Armstrong, D. M., *Universals: An Opinionated Introduction*, Westview Press, 1989, p. 75-112.

<sup>57</sup>Lewis, D., *On the Plurality of Worlds*, Blackwell, 1986, p. 50-69.

ne reconnaît que des particuliers reliés par des relations de ressemblance. La quadricatégorie de Lowe<sup>58</sup> représente l'une des synthèses les plus élaborées de ce débat.

#### **1.4 Points de contact et zones de friction entre les deux traditions**

La théorie des truth-makers de Mulligan, Simons et Smith s'inspire explicitement de l'ontologie formelle husserlienne.<sup>59</sup> Barry Smith a montré que les distinctions husserliennes entre parties indépendantes et dépendantes correspondent aux débats analytiques sur les tropes et les universaux.<sup>60</sup> Jocelyn Benoist a interrogé de façon critique le rapport entre l'essence phénoménologique et la propriété au sens analytique.<sup>61</sup>

## **II. L'apport de la Loi Mahoukou : la triade A2R comme structure eidétique et contribution à l'ontologie formelle**

### **2.1 La Loi Mahoukou comme loi eidétique : statut ontologique de la triade**

La Loi Mahoukou revendique explicitement le statut de loi phénoménologique au sens husserlien : non une régularité empirique, mais une structure eidétique.<sup>62</sup> Si l'on fait varier librement les événements interpellatifs — en supprimant imaginativement l'Appel, ou la Réponse, ou la Résonance — on constate invariablement que l'interpellation authentique ne peut se donner sans la présence des trois moments. La triade A2R possède donc le statut d'une essence matérielle propre au domaine des événements interpellatifs.

### **2.2 Les trois moments de la triade comme propriétés essentielles : dialogue avec Fine et Armstrong**

Les trois propriétés caractérisant chaque moment de la triade peuvent être analysées comme des propriétés essentielles au sens de Kit Fine.<sup>63</sup> L'Appel possède trois propriétés essentielles irréductibles : être adressé, être en excès sur lui-même, et ouvrir un espace dialogal.<sup>64</sup> La

---

<sup>58</sup>Lowe, E. J., *The Four-Category Ontology*, Oxford University Press, 2006, p. 20-48.

<sup>59</sup>Mulligan, K., Simons, P. et Smith, B., « Truth-makers », *Philosophy and Phenomenological Research*, 44 (3), 1984, p. 287-321.

<sup>60</sup>Smith, B. et Woodruff Smith, D. (éd.), *The Cambridge Companion to Husserl*, Cambridge University Press, 1995.

<sup>61</sup>Benoist, J., *Éléments de philosophie réaliste*, Vrin, 2011, p. 87-130.

<sup>62</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § III.1 : statut et sens d'une loi phénoménologique — distinction entre régularité empirique et structure eidétique.

<sup>63</sup>Fine, K., « Essence and Modality », *Philosophical Perspectives*, 8, 1994, p. 1-16.

<sup>64</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § III.2 : « L'Appel constitue le premier moment de la triade. Il se caractérise par trois propriétés essentielles : il est toujours adressé, il est en excès sur lui-même, il ouvre un espace dialogal. »

Résonance possède trois propriétés essentielles : être rétroactive, être transformatrice, et être temporellement différée.<sup>65</sup>

### **2.3 Les relations de dépendance entre les trois moments : une ontologie formelle de l'interpellation**

La théorie des relations de dépendance entre parties et tous<sup>66</sup> permet une formalisation précise : les trois moments sont mutuellement dépendants au sens husserlien. L'Appel sans Réponse reste lettre morte ; la Réponse sans Appel est une réaction sans destinataire ; la Résonance sans les deux premiers moments est sans fondement. La triade forme ainsi un tout fondé (fundiertes Ganzes).<sup>67</sup>

### **2.4 L'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente : vers une ontologie déontique**

L'empêchement dialogal est une catégorie normative immanente : la norme qu'elle exprime n'est pas externe au phénomène mais inscrite dans sa structure eidétique même.<sup>68</sup> La triade A2R est non seulement une structure descriptive de l'interpellation, mais une structure prescriptive qui définit ce que l'interpellation doit être pour être ce qu'elle est.

### **2.5 Bilan**

La Loi Mahoukou apporte trois contributions originales au dialogue entre les deux traditions : un cas d'application concret de l'ontologie formelle husserlienne aux événements intersubjectifs ; une ontologie formelle de l'événement interpellatif fondée sur la dépendance mutuelle tripartite ; et une ontologie déontique immanente — l'empêchement dialogal comme norme inscrite dans la structure eidétique.

---

Bibliographie sélective : Husserl (1900-1901 ; 1913/1950 ; 1939/1970) ; Armstrong (1989) ; Fine (1994) ; Lewis (1986) ; Lowe (2006) ; Benoist (2011) ; Mulligan, Simons et Smith (1984) ; Smith et Woodruff Smith (1995) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>65</sup>Ibid., § IV.1 : « La Résonance se distingue de la Réponse par au moins trois caractères irréductibles : elle est rétroactive, transformatrice, et invisible au moment de l'échange lui-même. »

<sup>66</sup>Husserl, E., Recherches logiques, op. cit., Recherche III : « Sur la théorie des tous et des parties ».

<sup>67</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § III.4 : « La triade forme une unité organique et non une simple succession. »

<sup>68</sup>Ibid., § V.1 : l'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente.

# Enjeux métaphysiques d'une phénoménologie de la captivité

Traitement canonique et apport de la Loi Mahoukou (triade A2R)

**Résumé** — *La captivité — entendue au sens le plus large : emprisonnement, confinement, colonisation du corps, isolement existentiel — constitue un cas-limite phénoménologique d'une exceptionnelle densité. L'argument central est que la captivité, dans ses formes les plus radicales, constitue un empêchement dialogal absolu : elle détruit systématiquement les trois moments de la triade A2R, réduisant le sujet à une existence sans interpellation possible.*

## I. Traitement canonique : phénoménologie et métaphysique de la captivité

### 1.1 La finitude et l'être-jeté : fondements heideggériens

L'angoisse est le mode d'ouverture à la facticité irréductible : elle révèle au Dasein son être-jeté, son absence de fondement, sa finitude radicale.<sup>69</sup> La captivité peut être lue comme une radicalisation de la condition de jeté : là où le Dasein ordinaire est jeté dans un monde ouvert, le captif est jeté dans un monde fermé, dont les horizons d'existence sont systématiquement restreints.

### 1.2 Sartre et Merleau-Ponty : liberté en situation et corps captif

Sartre affirme que la liberté est absolue même en situation de contrainte.<sup>70</sup> Merleau-Ponty offre un correctif décisif : si le corps propre est le médium originaire de l'être-au-monde,<sup>71</sup> alors la captivité du corps est aussi une captivité du monde. La restriction de l'espace corporel réorganise en profondeur le champ perceptif, moteur et pratique du sujet.

### 1.3 Ricœur et l'ipséité mise à l'épreuve

Ricœur développe le concept d'attestation : la certitude pratique que le sujet a de lui-même à travers ses capacités — pouvoir dire, pouvoir agir, pouvoir raconter, pouvoir répondre de soi.<sup>72</sup> La captivité soumet cette attestation à une pression extrême. En pensant l'ipséité comme capacité de répondre (responsum), Ricœur ouvre implicitement la voie à une phénoménologie de la captivité comme destruction de la capacité de Réponse.

<sup>69</sup> Heidegger, M., Être et Temps, trad. E. Martineau, Authenticity, 1985, § 40.

<sup>70</sup> Sartre, J.-P., L'Être et le Néant, Gallimard, 1943, p. 321-364.

<sup>71</sup> Merleau-Ponty, M., Phénoménologie de la perception, Gallimard, 1945, p. 172-202.

<sup>72</sup> Ricœur, P., Soi-même comme un autre, Seuil, 1990, p. 137-166.

## 1.4 Scarry, Agamben, Fanon, Guenther : les formes extrêmes de la captivité

Scarry montre que la torture détruit le monde du sujet en commençant par détruire son langage.<sup>73</sup> Agamben identifie le Muselmann comme figure-limite de la vie nue.<sup>74</sup> Fanon décrit la captivité spécifique de la colonisation raciale : le schéma corporel du colonisé est brisé par le regard racisant de l'autre.<sup>75</sup> Guenther montre dans une phénoménologie rigoureuse que le confinement solitaire détruit progressivement le monde vécu du détenu.<sup>76</sup>

## II. L'apport de la Loi Mahoukou : la captivité comme empêchement dialogal absolu

### 2.1 La captivité comme destruction de l'Appel : l'interpellé réduit au silence

La captivité, dans ses formes les plus radicales, opère d'abord au niveau de l'Appel : elle détruit la possibilité même d'adresser une interpellation authentique.<sup>77</sup> La torture décrite par Scarry opère précisément à ce niveau : elle détruit la capacité d'adresser un sens. La colonisation raciale de Fanon ajoute une dimension supplémentaire : l'Appel du colonisé est structurellement dévié par le regard racisant.<sup>78</sup>

### 2.2 La captivité comme empêchement de la Réponse : la dépossession de la capacité de répondre

L'empêchement dialogal au niveau de la Réponse survient lorsque le sujet est privé de la capacité de se reconnaître comme interpellé et d'engager un acte libre de réponse.<sup>79</sup> La captivité institutionnelle organise précisément cette dépossession : elle impose des réponses préfabriquées (l'aveu arraché, l'obéissance exigée, la docilité institutionnelle), substituant la réaction contrainte à l'acte libre.

### 2.3 La Résonance impossible : la mort existentielle du captif

Une rencontre sans Résonance — où le captif sort de chaque interaction exactement comme il y est entré, sinon diminué — n'est pas une rencontre : c'est une simulation d'interaction.<sup>80</sup>

---

<sup>73</sup> Scarry, E., *The Body in Pain*, Oxford University Press, 1985, p. 27-59.

<sup>74</sup> Agamben, G., *Ce qui reste d'Auschwitz*, trad. P. Alferi, Rivages, 1999, p. 15-56.

<sup>75</sup> Fanon, F., *Peau noire, masques blancs*, Seuil, 1952, p. 87-130.

<sup>76</sup> Guenther, L., *Solitary Confinement: Social Death and its Afterlives*, University of Minnesota Press, 2013, p. 1-42.

<sup>77</sup> Mahoukou, C., ms. inédit, § III.2 : l'Appel comme ouverture d'un espace dialogal — sans Appel, pas de rencontre possible.

<sup>78</sup> Fanon, F., op. cit., p. 109.

<sup>79</sup> Mahoukou, C., ms. inédit, § V.2 : « L'empêchement au niveau de la Réponse survient lorsque le destinataire refuse de se reconnaître comme interpellé. »

<sup>80</sup> Ibid., § IV.2 : « Une rencontre sans Résonance révèle rétrospectivement qu'il n'y avait pas eu véritable interpellation, mais simulation d'interpellation. »

Le Muselmann représente non seulement la destruction de l'Appel, mais l'extinction totale de la Résonance : un être que rien n'atteint plus, que rien ne transforme, que rien n'interpelle.

#### 2.4 L'empêchement dialogal absolu comme catégorie critique et politique

La notion d'empêchement dialogal, instituée comme catégorie normative immanente par la Loi Mahoukou,<sup>81</sup> acquiert dans le contexte de la captivité une dimension critique et politique décisive.<sup>82</sup> Elle permet de nommer avec précision ce qui fait de la captivité radicale une violation phénoménologique — non pas seulement une privation de liberté au sens juridique, mais une destruction de la structure même de l'existence interpellative du sujet. Elle fonde une éthique phénoménologique de la résistance : résister à la captivité, c'est maintenir vivants les trois moments de la triade.

#### 2.5 Apport clinique et politique

Au niveau clinique,<sup>83</sup> la notion d'empêchement dialogal permet d'identifier les formes de souffrance relationnelle liées à l'impossibilité d'être entendu, de répondre en son nom propre, et de résonner avec autrui. Au niveau politique,<sup>84</sup> elle fournit un outil critique pour évaluer les institutions selon le degré d'empêchement dialogal qu'elles produisent — ouvrant la voie à une théorie normative de la légitimité institutionnelle fondée sur les conditions phénoménologiques de l'interpellation authentique.

---

Bibliographie sélective : Heidegger (1927/1985) ; Lévinas (1961) ; Merleau-Ponty (1945) ; Ricœur (1990) ; Sartre (1943) ; Agamben (1998/1999) ; Fanon (1952) ; Guenther (2013) ; Scarry (1985) ; Mahoukou, ms. inédit.

---

<sup>81</sup>Ibid., § V.1 : la catégorie normative immanente — « elle exprime ce que ce phénomène doit être pour être ce qu'il est ».

<sup>82</sup>Ibid., § V.3 : « L'empêchement dialogal peut ainsi fonder une critique immanente des formes contemporaines d'interaction qui dévitalisent la rencontre. »

<sup>83</sup>Ibid., § V.4 : « En phénoménologie clinique, elle éclaire certaines formes de souffrance relationnelle liées à l'impossibilité d'être entendu ou de résonner avec autrui. »

<sup>84</sup>Mahoukou, C., ms. inédit, § VI : « Une théorie politique fondée sur la Loi Mahoukou permettrait de penser autrement les conditions de légitimité des institutions. »

## Note de clôture

Les six notes académiques de cette série ont appliqué la Loi Mahoukou (triade Appel-Réponse-Résonance) à six thématiques du séminaire de phénoménologie de l'Université Jean Moulin — Lyon 3, durant l'année académique 2024-2025. Dans chaque cas, le même mouvement s'est imposé : le traitement canonique révèle les ressources et les limites de la tradition phénoménologique ; la Loi Mahoukou identifie avec précision la lacune structurelle — l'Appel manquant, la Résonance absente, l'empêchement dialogal institué — et y apporte un cadre conceptuel original.

La captivité, thème de la sixième note, constitue peut-être le cas-limite le plus révélateur : là où toutes les formes d'empêchement dialogal se concentrent et s'absolument, la Loi Mahoukou montre à la fois la profondeur de la destruction et la direction d'une résistance possible. Ce recueil a voulu démontrer, sur six terrains distincts, que la phénoménologie de l'interpellation n'est pas une théorie parmi d'autres — c'est une loi qui décrit quelque chose d'irréductible dans la structure de toute rencontre humaine authentique.

\*

\* \*

**Christian Mahoukou**

*Philosophe — Chercheur indépendant en Phénoménologie de l'interpellation*

2026